

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : [contact@mupras.com](mailto:contact@mupras.com)  
 Prise en charge : [pec@mupras.com](mailto:pec@mupras.com)  
 Adhésion et changement de statut : [adhesion@mupras.com](mailto:adhesion@mupras.com)

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº P19-

060847

(12/22/89)

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2140

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

HAMZA Khadija

Date de naissance :

24.11.1953

Adresse :

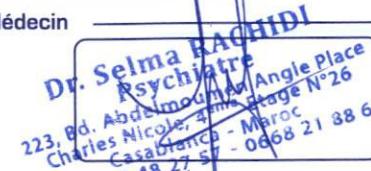
Res. Attadameurne Rue 1. Imme 80 Apt 6 El Djeffa  
Casab. Khadija. houz 893 (a)@gmail.com

Tél. : 06 66 41 95 95

Total des frais engagés : 300 + 1342,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

0522 48 27 57

Nom et prénom du malade : HAMZA Khadija Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Affectation psychiatrique

Nature de la maladie :

Affectation psychiatrique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 22.06.2022

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/06/22	CNPSY		300	Dr. Selma RACHIDI Psychiatre 123, Bd. Abdelmalek Sellal, Angle Place Charles Nicolle, 4 <sup>eme</sup> Etage N°26 Casablanca - Maroc 0522 48 27 57 - 0608 21 88 60

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
LEITE PHARMACIE CASABLANCA Lalla Haj Aicha Rue 6 N° 3 Casablanca - Tel: 0522 99 70 00	22/06/22	1352,40

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				LOT 222058 EXP 03/25 PPV 189DH10
				LOT 222058 EXP 03/25 PPV 189DH10
				AFRIC-PMAR LOT 222058 EXP 03/2025 PPV: 189DH10
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				LOT 222058 EXP 03/25 PPV 189DH10
				Coefficient DES TRAVAUX
				LOT 222058 EXP 03/25 PPV 189DH10
				MONTANTS DES SOINS
				LOT 222058 EXP 03/25 PPV 189DH10
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

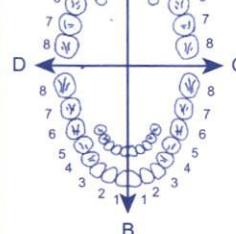
### ODF PROTHESES DENTAIRES

### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
	35533411	11433553

### [Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTEST

BOTTU SA  
PPV : 45 DH 50

Dr. Selma RACHIDI

Spécialiste en PSYCHIATRIE

Addictologie

Psychothérapie

Ancien médecin interne au CHU Erasme de BRUXELLES

Ancien médecin au CPU Ibn Rochd de CASABLANCA



د. سلمى رشيدى

أخصائية في طب النفس

علاج الإدمان

العلاج بالجلسات

طبية سابقة بمستشفى ارازم - بروكسل

طبية سابقة بمستشفى ابن رشد- الدار البيضاء

ORDONNANCE

Casablanca le :

22.06.2022

TT HAMZA Khardija

1/ Tuneluz 20 mg  
A.S.S. 10 VS 2 - 0 - 0

2/ Sedatif pc  
W.S. 2 - 2 - 2

3/ Prisodal 300 mg  
A.S.S. 10 VS 0 - 0 - 0

✓ 1352.40

III de 3 mois. 19/09/2022 à revoir

Dr. Selma RACHIDI  
Psychiatre  
223, Bd. Abdelmoumen, angle place  
Charles Nicole, 4ème étage N° 26  
Casablanca - Maroc 21 88 60  
0522 48 27 57 / 0668 21 88 60

223, Boulevard Abdelmoumen, angle place Charles Nicole, 4ème étage N° 26  
Casablanca, Maroc

✉ : 0522 48 27 57 / 0668 21 88 60 - ✉ : selma.rachidi@gmail.com